

Votre Newsletter // N°36 // Avril 2020

COVID 19 : Fiches conseils métiers

Le Ministère du Travail poursuit la rédaction de plaquettes d'informations sur les mesures à prendre pour préserver la santé des salariés. Elaborées par des experts et les acteurs des secteurs concernés, elles sont destinées aux employeurs et aux salariés relevant des secteurs d'activités vitaux pour la Nation.

Deux nouvelles fiches rédigées par secteurs d'activités sont parues :

1. travail saisonnier,

2. travail en abattoir.

Pour votre information, un guide « **Plan de continuation d'Activité** » pour les entreprises et industrie de la filière bois est disponible sur le site internet cité ci-dessous.

Comme toutes les informations transmises par votre service de santé, vous trouverez ces documents sur le site internet du Ministère du Travail que nous vous invitons à consulter régulièrement.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-fiches-conseils-metiers-pour-les-salaries-et-les>

D'autres fiches sont en cours de finalisation et viendront s'ajouter au fil de l'eau. Nous vous les diffuserons.

Prenez soin de vous, de vos familles et de vos collaborateurs.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

En vous remerciant,

Sylvie GARCIA,

Directrice du CMIST ALES LOZERE.



Sites officiels à consulter régulièrement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/>



www.cmist.fr

accueil@cmist.fr / 04 66 30 25 79

Cliquez ici si vous souhaitez vous désinscrire.